

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 4811 du 6 octobre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ2025302S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 6831 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930025S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} novembre 2020 :

Vauthier Frédéric	NIGEND : 161 563	NLS : 8 018 594
Carré Pierre	NIGEND : 143 308	NLS : 8 000 714

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2020 :

Rodier Blandine	NIGEND : 198 911	NLS : 8 053 769
Gargot Nicolas	NIGEND : 190 902	NLS : 8 039 748
Allouard Cédric	NIGEND : 155 140	NLS : 8 012 901

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2020 :

Jagline Yan	NIGEND : 135 578	NLS : 5 323 771
--------------------	------------------	-----------------

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2020 :

Bansard Franck	NIGEND : 156 685	NLS : 8 014 206
Bonnin Olivier	NIGEND : 145 764	NLS : 8 004 123

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 octobre 2020.

*Le général, commandant
la gendarmerie de l'air,
J.-F. VALYNSEELE*